

**DIACOX** Suspension buvable 2,5 mg/ml pour ovins et bovins. **Composition** : Un mL contient : substance active : Diclazuril. Excipients : Parahydroxybenzoate de méthyle (E218) 1,8 mg, Parahydroxybenzoate de propyle 0,2 mg. **Espèces cibles** : Ovins (agneaux) et bovins (veaux). **Indications** : Chez les agneaux : Prévention des signes cliniques des coccidioses dues à *Eimeria crandallis* et *Eimeria ovinoidalis* (sensibles au diclazuril). Chez les veaux : - Prévention des signes cliniques des coccidioses dues à *Eimeria bovis* et *Eimeria zuernii* (sensibles au diclazuril). **Contre-indications** : Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients. **Effets indésirables** : Dans de très rares cas, des effets indésirables dont des troubles gastro-intestinaux (tels que diarrhée, avec présence possible de sang), de la léthargie et / ou des troubles neurologiques (agitation, décubitus, parésie...) ont été signalés. Certains animaux traités peuvent montrer des signes de maladie clinique (diarrhée), même si l'excrétion des ookystes est réduite à un niveau très bas. **Temps d'attente** : Viande et abats : Ovins (agneaux) : zéro jour. Bovins (veaux) : zéro jour. **Catégorie** : Liste II. Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.